

Délibération du Conseil d'administration

Séance du 14 décembre 2022

Présents M. Philippe LABORDERIE et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, Christine CORBILLON représentants le conseil municipal.
Mmes Marie-Chantal GUILLOT, Monique LE BIHAN, Chantal SCHWARTZ et M. Paul ABLINE représentants les associations.

Absente excusée ayant donné pouvoir

Mme Corinne PICARD

Mme Danielle LANGLOIS

Absents excusés

M. Jean-Paul PAVILLON
M. Gérald BOUSSICAULT
Mme Christelle TREHET-COLLET

1 poste vacant en cours de remplacement

Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,
M. André GILLOIS, responsable du pôle accompagnement social et insertion,
M. Philippe FREMONDIÈRE, directeur général des services de la Ville.

POINT N°6 – COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS PERMANENTES

Madame CHOUTEAU, vice-présidente, expose :

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à prendre acte des décisions d'aides individuelles prises par la commission permanente.

COMPTAGE DES AIDES FACULTATIVES DEMANDEES				
DU 07-12-2022				
	Favorable	Ajournement	Rejet	Total
Secours d'urgence	1			
Montants demandés				
Montants accordés	20,00 €			
Secours pour dettes et impayés	1			
Montants demandés				
Montants accordés	68,93 €			
Chèques services	2		2	
Montants demandés				
Montants accordés	360,00 €			

CCAS LES PONTS-DE-CÉ

Accusé de réception en préfecture
049-264901976-20221214-AS-22-14-12-6-DE
Date de télétransmission : 16/12/2022
Date de réception préfecture : 16/12/2022

Colis d'urgence	4			
Total	8	0	2	10
Montants demandés				
Montants accordés	448,93 €	- €	- €	448,93 €

1 Commission – 6 familles

Après en avoir délibéré, le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON



Accusé de réception en préfecture
049-264901976-20221214-AS-22-14-12-6-DE
Date de télétransmission : 16/12/2022
Date de réception préfecture : 16/12/2022